



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor**

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

Courriel : fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

Site syndicat national : <http://www.fo-dgfip.fr/>

LIMINAIRE DU COMITE TECHNIQUE LOCAL
DU 16 mai 2013

Monsieur le Président,

Alors que les gouvernements successifs poursuivent avec toujours plus de vigueur la politique d'austérité et de rigueur dans la Fonction publique, de nouvelles attaques semblent s'annoncer contre le Service public.

En effet, après le gel des salaires pour la 3e année consécutive (gel de la valeur du point d'indice), après la diminution de 50 % des mesures catégorielles (primes et avancement), après la diminution de 15 % (sur 3 ans) des moyens de fonctionnement des administrations et après la dernière annonce du Premier ministre de réduire de 5 milliards d'euros supplémentaires les moyens alloués pour le budget 2014, un nouveau danger guette les usagers et les agents publics.

Le Premier ministre lancerait une mission destinée à réformer, ou plutôt supprimer, les services départementaux de l'Etat. Les Directions Départementales des Finances Publiques sont donc directement menacées. Depuis de nombreuses années, les Directions Régionales montent en puissance et de nombreuses missions ont déjà été régionalisées !

Dès lors se poserait la question du service rendu, de l'accessibilité aux services publics, de l'égalité de traitement et de l'exercice des droits fondamentaux pour les usagers. Comment l'Etat pourra-t-il connaître, comprendre et répondre aux attentes des usagers s'il déserte les territoires de la République ?

On ne peut pas impunément dire STOP à la RGPP et ensuite faire pire avec une nouvelle RGPP dénommée MAP qui détruit le Service public de l'Etat de proximité.

FO.-DGFIP condamne les suppressions d'emplois qui se poursuivent et la réduction des crédits budgétaires qui amplifient la dégradation des conditions de travail des personnels. Les agents des Finances Publiques subissent quotidiennement les conséquences dramatiques de cette politique dans leur vie professionnelle et l'exercice de leurs missions.

C'est ainsi qu'à l'ordre du jour de ce comité technique, nous devons émettre un avis relatif à l'aménagement des horaires d'ouverture de certains postes ; demande qui devient récurrente

de fermetures pour des demi-journées permettant d'offrir aux collègues un peu plus de sérénité dans l'exercice de leurs missions. Ce levier à votre disposition vous conduira-t-il inexorablement à fermer définitivement certaines trésoreries ?

Cet ordre du jour nous interpelle à l'heure où nos ministres de tutelle prônent un dialogue social rénové. Nous préférons parler de monologue social quand la plupart des points à l'ordre du jour nous sont communiqués « pour avis » ou « pour information ».

En outre, nous nous étonnons de l'opportunité de la date de ce comité technique, toujours par rapport aux points à l'ordre du jour dont certains sont déjà applicables (liaisons avec le PRS à compter du 1er avril, campagne IR démarrée le 22 avril, budget 2013 bien entamé).

Nous avons le sentiment évident que le Comité technique ressemble de manière flagrante à une chambre d'enregistrement.

A la lecture des documents transmis aux organisations syndicales, il apparaît que le budget de fonctionnement 2013 est inacceptable : la baisse continue et s'amplifie.

Vous allez donc devoir une nouvelle fois adapter le fonctionnement des services et la manière de travailler des agents au budget qui vous est alloué. Alors que pour nous, c'est l'inverse qu'il conviendrait de faire.

Nous n'aurons qu'une question : De quel montant sera la dotation exceptionnelle au titre de 2013 (celle de 2012 s'étant élevée à 246 000 €) sachant que ce budget 2013 est en baisse de plus de 600 000 € ?

L'idéal serait que des passerelles soient mises en place entre le MINEFI et le Ministère de l'Intérieur pour le transfert de ces fameuses enveloppes budgétaires qui semblent avoir existé tout en n'existant pas.

FORCE OUVRIERE revendique :

- **l'augmentation des budgets de fonctionnement.**
- **L'arrêt des réorganisations, redéploiement et restructurations des services et du réseau comptable : non à la réduction des missions, à la régionalisation (acte 3 de décentralisation), non à la fermeture des trésoreries de proximité.**
- **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de la démarche stratégique,**
- **La restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions.**
- **Le maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.**

Nous ne pouvons clore cette déclaration liminaire sans rendre hommage à notre camarade Jean-Michel Gilbert, trop tôt disparu. Militant engagé et combatif, il n'aura eu de cesse de se battre pour l'intérêt général et défendre les revendications de nos collègues. Nous ne l'oublions pas.